

<http://www.acrimed.org/Acrimed-aux-cotes-des-manifestants-contre-les>



Acrimed aux côtés des manifestants contre les ordonnances et autres macronades



de association - Nos activités - Actes et actions -

Date de mise en ligne : mercredi 20 septembre 2017

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Nous étions là le 12 septembre [1]. Nous serons là le 21 et le 23. Quels sont nos motifs ?

Pourquoi soutenir les manifestations contre les ordonnances ?

Parce qu'Acrimed est une association de critique des médias, c'est le sort des journalistes, stagiaires et pigistes, photojournalistes et précaires, grands reporters ou soutiers de l'information, qui mérite que nous lui portions une particulière attention : les ordonnances ne peuvent qu'aggraver leur situation et compromettre davantage l'avenir de l'information.

La plupart des journalistes, subordonnés trop peu souvent réfractaires en dépit de l'action des syndicats de journalistes, ne sauraient être confondus avec les éditocrates, commentateurs et chroniqueurs omniprésents, qui trônent au sommet de la profession et qui prétendent parler en son nom et la défendre. Ces bavards, tous médias confondus, qui papotent sur toutes les chaînes de télévision et les stations de radio n'ont rien à redouter des ordonnances qu'une grande majorité d'entre eux approuve et soutient. Leur duplicité ne doit pas nous égarer quand ils entendent se soustraire aux critiques légitimes qui les prennent pour cibles en les déguisant en critique indifférenciée du journalisme en général. C'est en toute indépendance que la plupart d'entre eux se conforment aux intérêts des propriétaires sans que ceux-ci aient, le plus souvent, à leur donner des ordres explicites.

Les entreprises médiatiques, publiques ou privées, sont des entreprises comme les autres, souvent pires que bien d'autres. Des directeurs de rédaction sont devenus des experts en management et en réduction des coûts, garants autant, sinon plus, de la rentabilité du média qui les emploie, que de la qualité de l'information qu'ils produisent. Le nombre des journalistes encartés décroît régulièrement et la taille des rédactions ne cesse de se réduire. Des licenciements massifs ont touché plusieurs médias. Les stagiaires et les pigistes sous-payés comblent les trous, les droits des photojournalistes sont rognés

Et les ordonnances ?

Une fois encore, après un usage intensif du 49-3, la contre-réforme amplifiée du code du travail est décidée autoritairement, par ordonnances, c'est-à-dire sans débat public. C'est donc dans la rue qu'elle sera contestée.

La primauté accordée aux accords d'entreprise sur la convention collective pourra permettre de réduire les rémunérations qui sont loin d'être faramineuses pour tous. De ces accords pourront également dépendre le montant du paiement des heures supplémentaires (lorsque celles-ci sont prévues et donnent lieu à rémunération), de la prime d'ancienneté et de la prime de nuit. Plus grave : les licenciements seront facilités, grâce notamment à cette innovation : la rupture conventionnelle collective. Les contrats de travail pourront être modifiés en cas de changement de propriétaire. Des contrats de chantier pourraient être improvisés et appliqués aux journalistes chargés de missions particulières. Les groupes multinationaux pourront licencier en France, même s'ils sont largement bénéficiaires en général...

Seulement voilà. Pourquoi le dissimuler ? La concurrence qui règne parmi les journalistes, la prégnance de croyances pseudo-modernistes que nombre d'entre eux partagent, leur identification à la caste des intouchables de la profession, l'esprit de corps, nourrissent bien des illusions... funestes pour eux-mêmes, mais surtout pour

l'information.

Et ce n'est pas tout...

Les contrats aidés ne sont pas une panacée. Et il existe de bonnes raisons de principe de s'y opposer. Mais leur suppression brutale ne peut que nuire gravement aux médias associatifs qui ont recours à ces contrats pour vivre et parfois pour survivre. Cette suppression fait courir de sérieux risques aux radios locales privées qui emploient plus d'un millier de ces salariés. Le tout sans réelle contrepartie, alors que les fonds de soutien sont chichement dotés, par opposition aux aides à la presse généreusement attribuées aux grands médias dont la plupart appartiennent à des milliardaires.

On ne saurait accepter que les médias associatifs qui sont généralement des médias de proximité, indispensables à la diversité de l'information, soient privés de moyens et, avec un long cortège de chômeurs en puissance, menacés pour nombre d'entre eux dans leur existence même.

À quoi il faut ajouter que rien, vraiment rien, dans les projets du gouvernement ne contribue à garantir l'indépendance des médias, les droits des journalistes et le pluralisme.

Pour toutes ces raisons, nous soutenons les manifestations contre les ordonnances et les mesures d'austérité qui les accompagnent.

Henri Maler

[1] Date de la première publication du texte qui suit.